Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215600438-20260521-08052026-DE

COMMUNE de CONCORET (Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 21 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 12/05/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12
Présents :

COIGNARD Ronan	GAREL Bernadette	LECOMTE Maëlan
MULLER Sarah	FERRAND Bénédicte	POULAIN Jean-François
CREPIN Richard	GATTI Margaux	ROBSON Cécilia
MALARD Véronique	JASLET Gaël	WACHEZ François

Secrétaire de séance : Mme Sarah MULLER
Absents excusés : Mme Viviane FEDIEU DANIEL
Absents : MM. MACÉ Camille – MESLÉ Gaëtan -

N° 08/05/2026 – DIVISION DE PARCELLE COMMUNALE : DEVIS GEOMETRE

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que dans le cadre du projet de bail commercial entre la commune et les gérants de l'EURL Morin-Boisson, la parcelle cadastrée en section ZH 178 doit faire l'objet d'une division parcellaire.

Des devis ont été sollicités auprès de géomètres-expert pour l'établissement du plan de division cadastrale, à savoir :

- HAMEL de Montfort Sur Meu : 1 440.00 € TTC
- SARL NICOLAS de Radenac : 1 810.80 € TTC

Après étude et délibération, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité et par vote à mains levées :

- de retenir la proposition du cabinet HAMEL de Montfort Sur Meu, d'un montant de 1 440 € TTC
- d'autoriser le Maire à signer le devis correspondant
- charge le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Sarah MULLER,
Secrétaire de séance

Ronan COIGNARD,
Maire de Concoret